



Caractéristiques du produit

BÉNÉFICIAIRES

- L'assuré, son conjoint, ses enfants nés, mineurs, légalement à charge ou ayant au plus 25 ans et poursuivant leurs études,
- Le véhicule assuré et immatriculé au Maroc, appartenant ou nominativement attribué à la personne assurée.

CIRCONSTANCES

- Pour les personnes : en cas de maladie, d'accident ou de décès,
- Pour le véhicule : en cas de panne, d'accident ou de vol.

TERRITORIALITÉ

- Les personnes assurées : dans le monde entier à l'exception de l'Arabie Saoudite en période de pèlerinage,
- Le véhicule assuré : au Maroc, en Tunisie et dans 40 pays d'Europe.

DURÉE ET PRISE D'EFFET

- Le souscripteur assuré devra faire son choix, sur les conditions particulières entre une durée ferme et un renouvellement par tacite reconduction
- Les prestations d'assistances sont acquises à l'étranger



Assistance médicale

TRANSPORT SANITAIRE

- Transport urbain
- Transport interurbain
- Retour au domicile

AVANCE D'UNE CAUTION POUR ADMISSION DANS UNE UNITÉ HOSPITALIÈRE MAROCAINE

TRANSPORT SANITAIRE DU MAROC VERS L'ÉTRANGER

GARANTIE DES FRAIS MÉDICAUX À L'ÉTRANGER

PROCHE PARENT ACCOMPAGNATEUR

- Prise en charge du titre de transport Aller/Retour
- Prise en charge des frais d'hôtel

PRÉSENCE AUPRÈS DE LA PERSONNE ASSURÉE HOSPITALISÉE

- Prise en charge du titre de transport Aller/Retour
- Prise en charge des frais d'hôtel

RAPATRIEMENT DE LA PERSONNE ASSURÉE DE L'ÉTRANGER

CONSEIL MÉDICAL

Visite médicale à domicile

- A Casablanca, Rabat, Salé, Fès, Marrakech, Kénitra, Meknes, Agadir, El Jadida et Tanger



Assistance en cas de décès

RAPATRIEMENT ET/OU TRANSPORT DU CORPS DE LA PERSONNE ASSURÉE DÉCÉDÉE

ACCOMPAGNEMENT DE LA DEPOUILLE

RETOUR DES AUTRES MEMBRES DE LA FAMILLE À LEUR DOMICILE

RETOUR PRÉMATURÉ

PARTICIPATION AUX FRAIS FUNÉRAIRES EN CAS DE DÉCÈS DU SOUSCRIPTEUR ASSURÉ



Assistance technique

REMORQUAGE DU VÉHICULE ASSURÉ VERS LE GARAGE LE PLUS PROCHE

RETOUR DES PERSONNES ASSURÉES À LEUR DOMICILE

FRAIS D'HÔTEL

- Si le véhicule est immobilisé et que l'assuré souhaite attendre la réparation de son véhicule, Saham Assistance prend en charge les frais d'hôtel des personnes assurées

RÉCUPÉRATION DU VÉHICULE ASSURÉ APRÈS RÉPARATION

ACHEMINEMENT DES PIÈCES DÉTACHÉES

ENVOI DE CHAUFFEUR

- Saham Assistance peut envoyer un chauffeur pour ramener le véhicule assuré au domicile de la personne assurée

ASSISTANCE EN CAS DE VOL DU VÉHICULE

- Retour des personnes assurées
- Retour du véhicule assuré retrouvé



Assistance juridique à l'étranger

AVANCE DE CAUTION PÉNALE

PRISE EN CHARGE DES HONORAIRES D'UN AVOCAT

Garanties

24H / 24 et 7 jours sur 7

Couvre pour une durée d'une année

Pour des séjours n'excédant pas 90 jours consécutifs

À concurrence de 10 000 Dhs

En cas de maladie non traitable au Maroc

À concurrence de 350 000 Dhs

- Au Maroc : 500 Dhs/ nuit pendant 7 nuits
 - À l'étranger : 900 Dhs/ nuit pendant 7 nuits

A hauteur de 10 000 Dhs

Plafond de 1400 Dhs

- Au Maroc : 500 Dhs / nuit
 - A l'étranger : 900 Dhs/ nuit

